



VENTE ET LOCATION DE VELOS ELECTRIQUES

SAS M2M FINANCEMENT

FACTURE

N° : FAC00000410

Date : 18/09/2019

N° client : CLT00000200

Réf. : Dossier Nathalie PASSICOS N°000000009594

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Rem.	Montant HT	TVA
ART00000014 -VAE FAT BIKE Modèle FAT S CITY 250W 36 V	1,00	Pièce	1 991,666 €	15,00%	1 692,92 €	20,00%
Couleur : Marron glacé BSK 180 90 38						
ART00000190 -VAE FAT BIKE Modèle VTT SHERPA 250W 36V	1,00	Pièce	2 241,666 €	15,00%	1 905,42 €	20,00%
Couleur : Noir BSK 190 12 40						

Détail de la TVA	Total HT	3 598,33 €			
Code	Base HT	Taux	Montant		
Normale	3 598,33 €	20,00%	719,67 €	Total TTC	4 318,00 €

Règlement Chèque

Echéance(s) 4 318,00 € au 18/09/2019

Coordonnées bancaires

Nom BANQUE POPULAIRE AQUITAIN CENTRE ATLANTIQUE

IBAN FR76 1090 7000 2026 0218 0213 042

BIC CCBPFRPPBDX

Toute action de débridage constatée sur un vélo annulera automatiquement sa garantie et sa prise en charge en SAV sera donc facturée.

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-6, alinéa 12 du Code de Commerce). Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).